

**NOTICE POÊLES A BOIS
INSTALLATION - UTILISATION
01 / 07 / 2014**

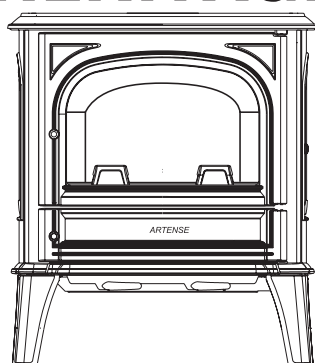


ARTENSE

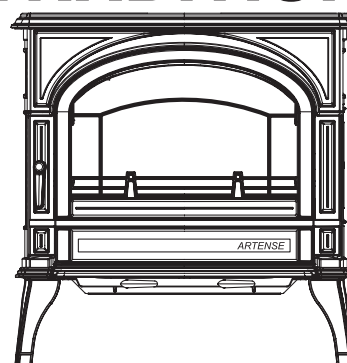
CARACTÉRISTIQUES DES POÊLES

Fabriqués par ARTENSE

HERITAGE



TRADITION



sont des appareils de chauffage.
Conçus pour fonctionner uniquement au BOIS en bûches.
Ils sont conformes à la norme Européenne **EN 13240**, et à la norme **DIN + 18891**.

POÊLES A BOIS



ARTENSE

Félicitations !

Merci d'avoir choisi **ARTENSE**.

Votre poêle est le fruit d'une conception soignée et a fait l'objet d'essais d'efficacité et de sécurité. Si il est bien installé, utilisé et entretenu, vous êtes assuré d'avoir pendant des années un appareil de chauffage efficace qui ne cache rien de ses flammes.

Nous vous conseillons de bien lire ce guide pour connaître les méthodes d'installation, propres à votre poêle.

Vous trouverez dans ce guide les réponses à la plupart de vos questions, mais vous pouvez aussi vous adresser à votre revendeur pour de plus amples renseignements.

Avant le 1er allumage de votre poêle, bien lire cette notice.

Il est obligatoire de se conformer aux règles d'installation expliquées ci-après, et au cahier des clauses du DTU 24-2 - P51-202



ARTENSE

MISE EN GARDE

Pour l'installation et l'utilisation de l'appareil, l'installateur et l'utilisateur doivent respecter strictement les réglementations locales et nationales ainsi que les normes Européennes. Il leur faudra aussi se conformer obligatoirement aux instructions et aux recommandations détaillées dans cette notice. La sécurité (risque d'incendie) et le fonctionnement du poêle en dépendent directement. La responsabilité du fabricant ne pourra être retenue ni engagée suite à une défaillance de mise en œuvre ou à une mauvaise utilisation ou installation non conforme aux prescriptions et recommandations ci-après précisées.

INTERDICTION DE FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL PORTE OUVERTE

Chaque installation étant un cas particulier, l'installateur PROFESSIONNEL ou PRIVÉ devra prendre toutes les précautions préalables nécessaires en fonction des éléments techniques inhérents à chaque chantier. Suite à un montage défectueux ou à une utilisation irrationnelle les risques suivants peuvent être encourus :

- Incendie total ou partiel de l'habitation
- Usure prématurée ou destruction du poêle ou de la cheminée
- Fonctionnement défectueux - Poêle ne tire pas ou ne chauffe pas
- Emanations de fumées
- Noircissement des plafonds
- Noircissement excessif de la vitre
- Consommation excessive de bois
- Consommation insuffisante de bois

... liste non exhaustive ...

Les professionnels et commerçants pratiquant la vente aux particuliers devront fournir cette notice à leurs clients en les informant et en leur détaillant si nécessaire tous les points particuliers du processus d'installation et d'utilisation.

Il est de même vivement recommandé aux particuliers désirant effectuer leur propre montage de faire vérifier leur installation par un professionnel compétent, avant toute mise en service.

De toute façon, un contrôle de l'installation devra être organisé préalablement à la mise en chantier et à sa mise en fonction afin de vérifier la compatibilité du poêle avec tous les éléments déterminant sa sécurité et sa fiabilité d'emploi.

ARTENSE en tant que fabricant ne pourra se substituer ni intervenir en lieu et place des installateurs et utilisateurs.

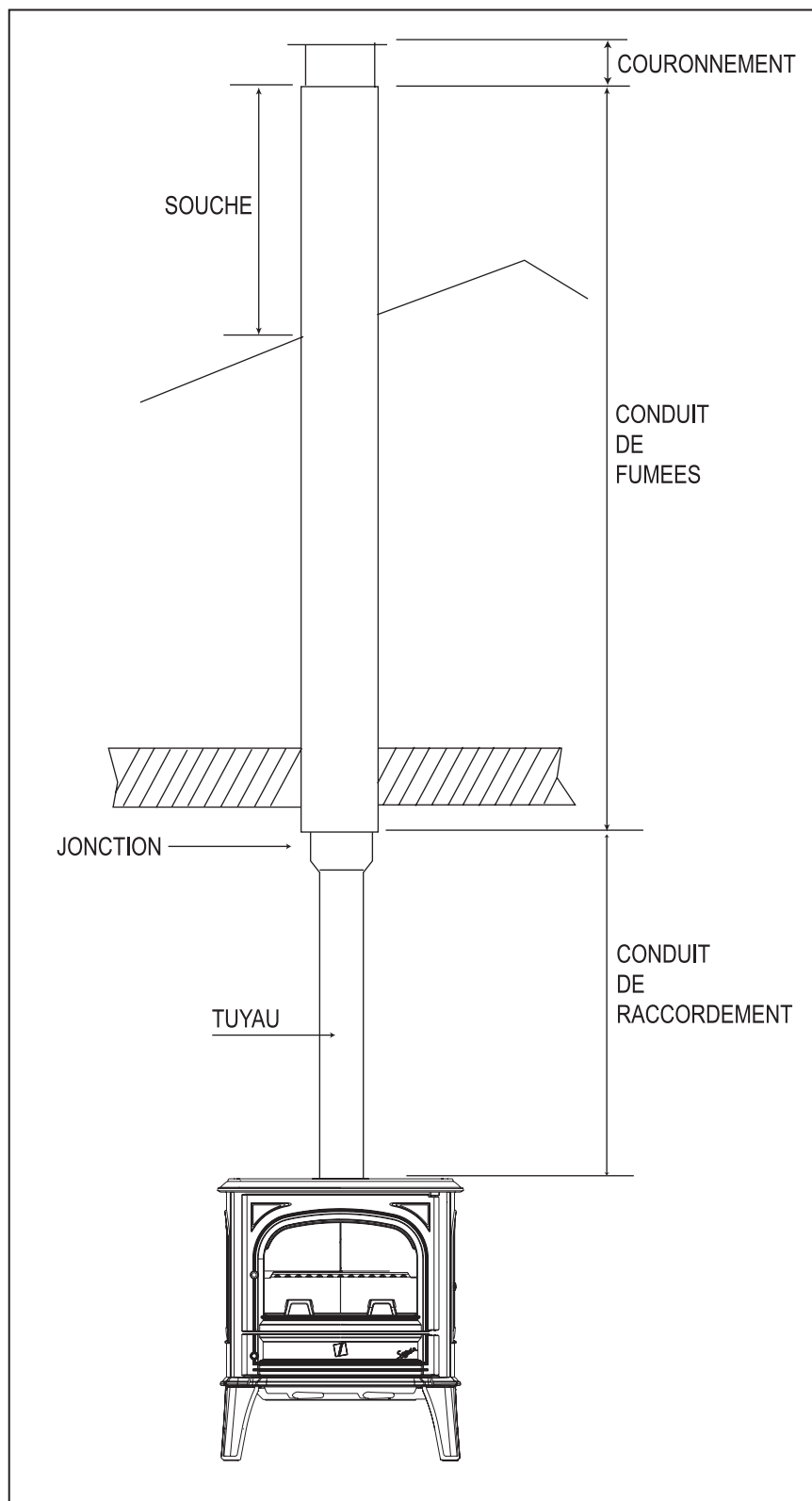
Le poêle reste cependant un moyen de chauffage sûr, et performant.

Son fonctionnement est écologique et son combustible, le bois, est constamment renouvelable.

Chaque modèle a été éprouvé par le temps. Construit de façon robuste avec des matériaux réfractaires et solides - FONTE - ACIERS SPECIAUX - REFRACTAIRES - il vous servira longtemps et vous procurera au travers de sa vitre céramique la joie du feu dont l'homme ne se lasse jamais.

**LA GARANTIE SE TROUVE
A LA FIN DE CE FASCICULE**

MONTAGE DU POELE



CONDITIONS D'INSTALLATION DE VOTRE POÊLE A BOIS

IL EST RECOMMANDE DE FAIRE EFFECTUER CETTE INSTALLATION PAR UN PROFESSIONNEL COMPETANT

L'installation de cet appareil dans une cheminée existante ou préfabriquée doit être réalisée en conformité avec le D.T.U. 24.2. applicable aux cheminées équipées d'un foyer ou d'un insert utilisant uniquement le bois comme combustible. Sauf prescriptions plus restrictives de la notice.

CONDUIT DE FUMÉES OÙ EST RACCORDE L'APPAREIL

I - CONDUITS NEUFS (construits en même temps que la cheminée)

Les boisseaux employés doivent être titulaires de la norme Européenne

- a) Boisseaux en béton : conformes à la norme NF EN 1858
- b) Boisseaux en terre cuite : conformes à la norme NF EN 1806
- c) Conduits métalliques : Les conduits composites doivent être conformes aux normes NF EN 1856-1
- d) Conduits en briques réfractaires conformes à la norme NF EN P51-302

II - CONDUITS EXISTANTS

Vérification du bon état de fonctionnement du conduit de fumée

Avant raccordement, il est impératif de vérifier la compatibilité du conduit avec son utilisation (paragraphe "conception des ouvrages" norme NF DTU 24-1).

EFFECTUER UN DIAGNOSTIC (voir conditions définies dans l'annex C de la norme NF DTU 24.1) :

Identification, Vacuité, Etanchéité et réhabilitation.

Dans le cas d'un conduit non compatible, il est nécessaire de procéder :

- Soit au tubage du conduit à l'aide d'un procédé titulaire d'un avis technique favorable à cet usage
- Soit au chemisage effectué par une entreprise ayant les qualifications professionnelles requises
- Soit à la mise en œuvre d'un autre conduit adapté.

Un foyer fermé ou un insert ne peut être raccordé que sur un seul conduit unitaire.

L'utilisation du conduit collectif avec raccordement individuel à hauteur d'étage dit conduit "shunt" ou du conduit type "Alsace" est interdite.

- Les conduits de fumée doivent permettre la récupération des suies et être ramonables.
- Les conduits doivent déboucher dans l'intégralité de leur section extérieure dans le local où est situé le foyer sur lequel ils doivent être raccordés sur une hauteur d'au moins 50 mm
- Les conduits construits à l'extérieur des murs périphériques d'un bâtiment sont réalisés conformément aux prescriptions du D.T.U. 24.1 P51- 201 "travaux fumisterie"
- Aucune gaine d'air chaud ne doit transiter dans un conduit à l'évacuation des fumées.

Commentaire : Dans le cas d'un conduit de fumée s'arrêtant au droit du plafond (réalisation antérieure à la mise en application du présent D.T.U.), l'attention est attirée sur la nécessité de réaliser :

- Soit une jonction du conduit de raccordement et du conduit de fumée garantissant l'étanchéité et la résistance thermique de l'ouvrage ;
- Soit un tubage approprié de l'exutoire à la souche, dans le respect des règles d'écart du feu.

Conduits maçonnés intérieur - Stabilité et pose

Les conduits maçonnés sont soit indépendants, soit accolés à des éléments porteurs.

a) Conduits indépendants

Les conduits indépendants sont obligatoirement verticaux et à libre dilatation sur leur hauteur.

Ils sont autoporteurs sur toute leur hauteur et reposent sur une assise à leur partie inférieure.

Leur stabilité transversale est assurée par des fourreaux ou des colliers avec interposition de matériaux souples et incombustibles (classement MO) permettant leur libre dilatation.

Commentaire : Ces fourreaux ou colliers sont placés principalement dans les traversées de planchers.

Ils sont désolidarisés de leur éventuel habillage en partie courante. Cette désolidarisation peut être réalisée par un vide d'air d'au moins 30 mm autour des faces concernées au conduit.

Commentaire : Cette désolidarisation a pour but de permettre leur libre dilatation.

b) Conduits accolés

Les conduits accolés sont solidaires sur toute leur hauteur contre un élément porteur (mur, poteau). Cette solidarisation qui limite la dilatation du conduit peut être réalisée par des colliers métalliques ceinturant le conduit à intervalles réguliers sur toute sa hauteur et scellés dans l'élément porteur.

Ces conduits doivent être verticaux.

Toutefois, ils peuvent exceptionnellement pour les boisseaux, être déviés dans les conditions suivantes :

- Le conduit ne doit pas comporter plus de deux déviements (c'est-à-dire plus d'une partie non-verticale).
- Pour les angles supérieurs à 20° sans excéder 45°, les reprises de descente de charge doivent être prévues en fonction des matériaux ;
- La hauteur entre les deux déviements est limitée à 5 mètres.

c) Joints

Pour un même boisseau, l'emboîtement se fait partie mâle vers le bas (voir schéma ci-contre)

Les joints doivent être exécutés avec l'un des produits suivants :

- Mortier de ciment alumineux dosé en volume par une partie de ciment pour trois parties de sable.
- Mortier bâtard dosé à 400 kg de liant par m³ de sable sec (200 kg par m³ de ciment CEM I ou CEM II A ou B de classe 32,5 N, 32,5 R, 42,5 N, ou 42,5 R et 200 kg par m³ de chaux hydraulique naturelle NHL ou NHL-Z).
- Mortier de ciment à maçonner MC ou de NHL Z5 par m³ dosé à 400 kg de sable sec.
- Mortier de ciment courant CEM I ou CEM II A ou B de classe 32,5 N, 32,5 R, 42,5 N, 42,5 R dosé à 350 kg par m³ de sable sec.
- Mortier de ciment alumineux fondu dosé à 600 kg par m³ de sable sec.
- Produit titulaire d'un avis technique favorable délivré pour cette application

Les dosages pour la réalisation des mortiers doivent être réalisés suivant l'annexe E du DTU 24-1 P1.

L'emploi de plâtre, de mortier pur ou de coulis réfractaire est interdit.

Ils ont une épaisseur d'environ 5 à 8 mm.

Le mortier en excès des joints est enlevé et à l'intérieur chaque joint est lissé au fur et à mesure du montage .

À l'extérieur, les joints sont repoussés au fer sur toute les faces accessibles.

Habillage des conduits

a) Dans les parties habitables

Dans ces locaux, les conduits de fumées doivent être munis d'un habillage ayant une isolation thermique suffisante.

Commentaires : Certains boisseaux ont une isolation incorporée suffisante et ne nécessitent pas d'habillage. Ils peuvent alors relever de la procédure d'Avis technique.

La résistance thermique du conduit et l'isolation thermique complémentaire de l'habillage éventuel doivent être suffisantes pour que la transmission de chaleur à travers la paroi limite la température superficielle sur la vue de l'habillage à 50°C.

Commentaires : La résistance thermique R_u des boisseaux titulaires du marquage CE est donnée par le certificat.

Cette température maximale de 50°C peut être obtenue par doublage du conduit par une cloison maçonnée de 50 mm d'épaisseur désolidarisée du conduit par un vide d'air ventilé d'au moins 30 mm de largeur. Cette ventilation est obtenue grâce à des orifices haut et bas, à chaque étage.

Sauf justification particulière, la température à prendre en compte à l'intérieur du conduit pour la détermination de l'isolation thermique complémentaire est de 400°C pour les conduits lorsqu'ils sont directement raccordés à l'appareil ou débouchant au plafond.

Le doublage du conduit est réalisé par un matériau classé au moins M1.

b) Dans les parties non habitables ou inaccessibles

La température de la paroi extérieure du conduit de fumée ne doit pas excéder 80°C

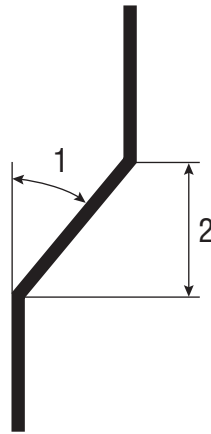
Dans le cas contraire, le conduit doit être isolé et la température de la face extérieure de l'isolant ne doit pas alors être supérieure à 80°C.

Souche

Les conduits, dans leur partie extérieure à la construction, doivent être protégés par un enduit ou par un revêtement étanche à la pluie.

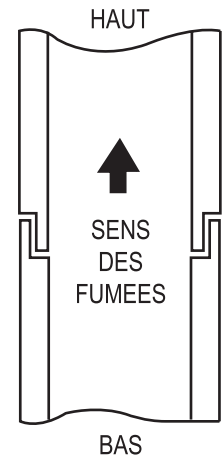
Les souches et les parois de conduit de fumée dans la traversée des combles non isolés doivent présenter une résistance thermique suffisante déterminée avec le dimensionnement de l'ouvrage.

Les éléments de la souche ne doivent pas être hourdés au plâtre.



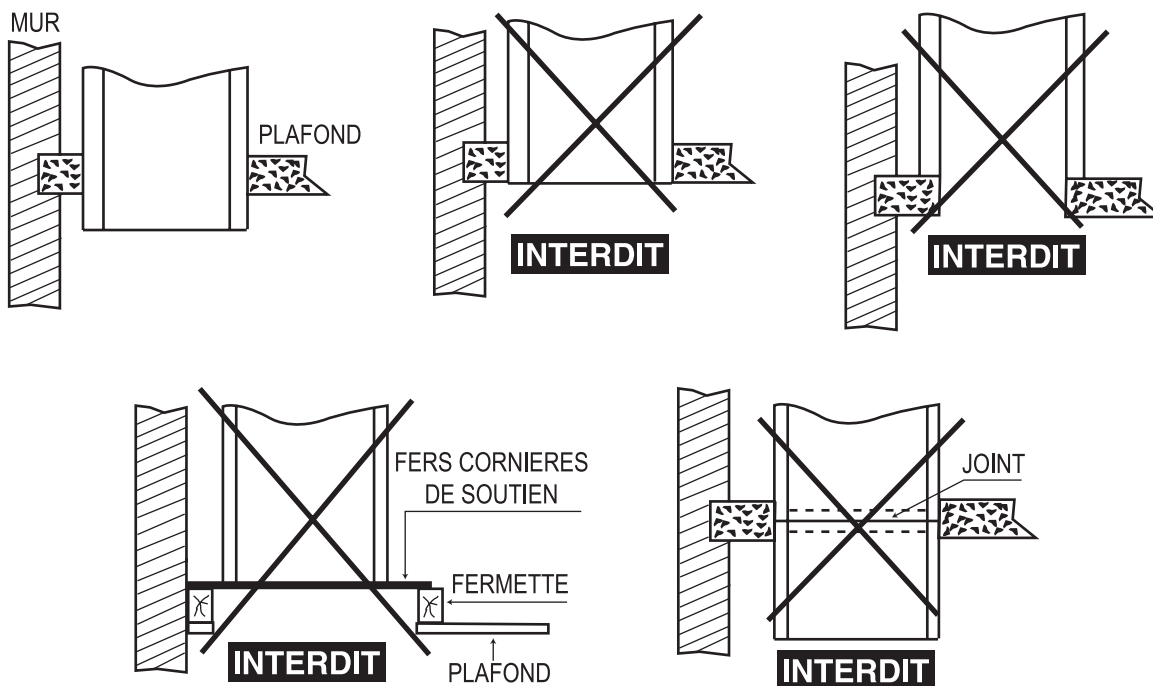
Legende :

- 1 - Déviation avec un angle de 45° maximum
- 2 - Hauteur entre les déviements limitée à 5 mètres



Traversées de planchers ou de plafonds - Traversée de planchers en béton

La continuité du conduit doit être assurée au droit de chaque plancher traversé sans réduction d'épaisseur.



Commentaire : Les planchers en bois ne peuvent servir d'assise que sur justification particulière et sous réserve de l'écart au feu.

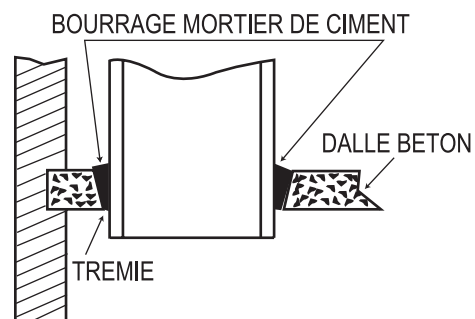
Deux cas sont à prévoir suivant que le plancher sert d'assise ou de guidage au conduit.

a) Lorsque le plancher sert d'assise au conduit

Une trémie doit être réservée lors du bétonnage du plancher laissant autour du conduit un espace d'au moins 2 cm d'épaisseur qui sera bourré au mortier bâtard ou à base de ciment alumineux lors de l'encastrement du premier boisseau.

b) Lorsque le plancher ne sert que de guidage au conduit

Excepté lors de la traversée du plafond de la hotte, une trémie doit être réservée lors du bétonnage du plancher laissant autour du conduit un espace suffisant pour la mise en place d'un fourreau permettant la libre dilatation du conduit et réalisé en matériau incombustible (classé M0).



a) Lorsque le plancher sert d'assise au conduit

Les traversées de plafonds légers doivent faire l'objet de précautions relatives :

- à la sensibilité du conduit
- aux distances de sécurité des pièces de bois
- aux chocs thermiques du faux plafond
- à la libre dilatation du conduit

Conduits métalliques isolés composites

Les conduits métalliques isolés composites doivent être mis en oeuvre en utilisant les accessoires prévus à cet effet.

Habillage des conduits

a) Dans les parties habitables

Dans les parties habitables, le conduit doit être protégé contre les chocs par un habillage.

La résistance thermique du conduit et l'isolation thermique complémentaire de l'habillage éventuel doivent être suffisantes pour que la transmission

de chaleur à travers la paroi limite la température superficielle sur la vue de l'habillage à 50°C dans les parties habitables et 80°C dans les parties non habitables ou non occupées.

Commentaire : La température superficielle limite de 50°C peut être obtenue par un habillage de classe minimum M1, répondant aux exigences pour les parois verticales intérieures aux logements, désolidarisé du conduit par un vide d'air d'au moins 50 mm d'épaisseur, ventilé grâce à des orifices haut et bas, à chaque étage.

Dans les immeubles de 3^{ème} et 4^{ème} famille, cette prescription doit faire l'objet d'une étude particulière dans le respect de la réglementation incendie (arrêté du 31 janvier 1986 relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation).

b) Dans les parties non habitables ou inaccessibles

La température de la paroi extérieure du conduit de fumée ne doit pas excéder 80°C.

Dans le cas contraire, le conduit doit être isolé et la température de la face extérieure de l'isolant ne doit pas alors être supérieure à 80°C.

Traversée de planchers et plafonds

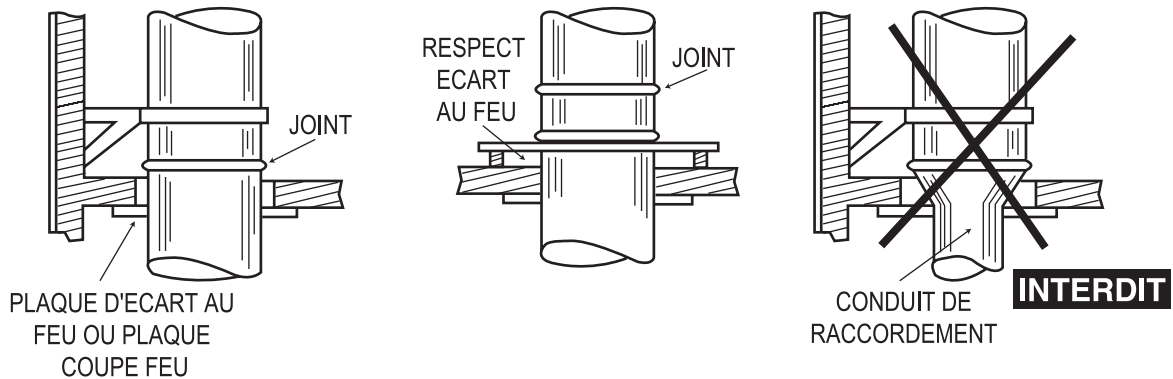
Aucun joint entre éléments de conduit de fumée ne doit se situer dans l'épaisseur du plancher ou dans celle des fermettes.

Traversée de planchers en béton

Une trémie doit être réservée lors du bétonnage pour toute traversée de plancher laissant autour du conduit un espace suffisant pour la mise en

place de plaques de sécurité d'écart au feu ajourées ou de plaques coupe-feu.

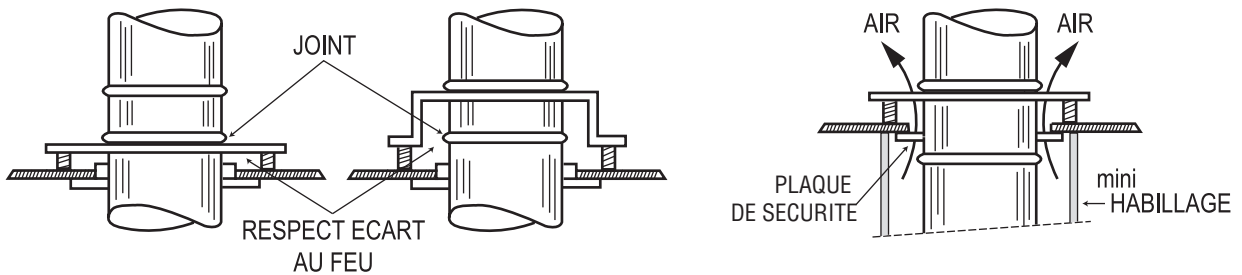
La traversée du plafond de la hotte comporte obligatoirement une plaque coupe-feu.



Traversée des plafonds légers ou faux plafonds

La traversée de plafonds légers doit faire l'objet de précautions relatives :

- à la stabilité du conduit
- aux écarts de feu des pièces de bois
- au choc thermique du faux plafond
- à la libre dilatation du conduit



A cette fin, seront utilisées les pièces fournies par le fabricant du conduit.

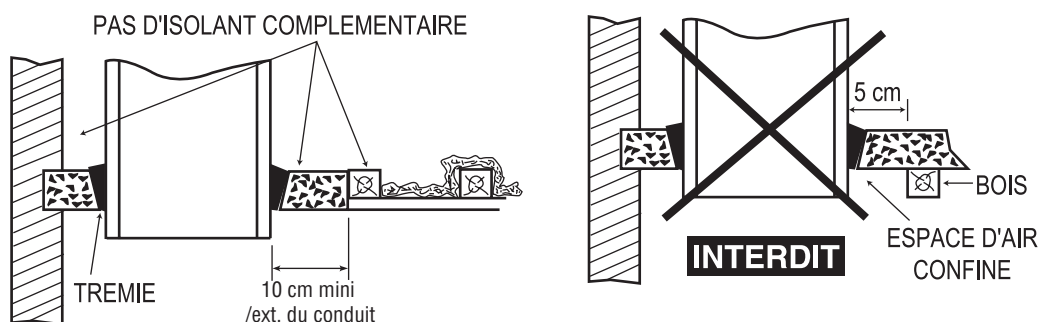
Dans le cas des conduits rigides, tout façonnage sur le chantier est interdit.

Distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles pour conduits de fumée en brique en terre cuite

Cette distance de 10 cm peut varier en fonction de la résistance thermique du conduit (R_u).

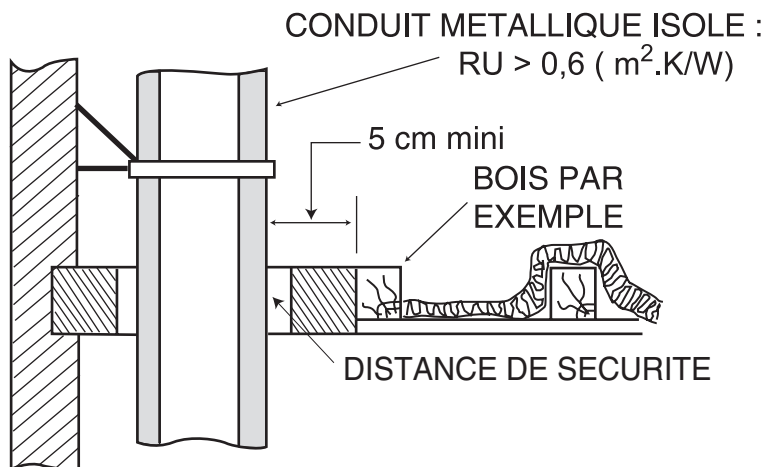
Respecter la plus grande des 2 valeurs entre les données du constructeur du conduit et celles indiquées dans le NF DTU 24.1

S'assurer qu'il n'existe pas de pièges à calories (air confiné).



Distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles pour conduits de fumée composite métalliques rigides en situation intérieur.

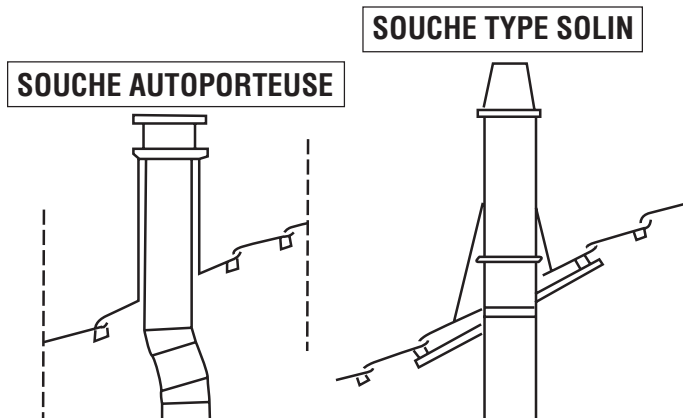
Cette distance peut varier en fonction de la résistance thermique du conduit (Ru).
Respecter la plus grande des 2 valeurs entre les données du constructeur du conduit et celles indiquées dans le NF DTU 24.1
S'assurer qu'il n'existe pas de pièges à calories (air confiné).



Souche

La souche, ou le conduit de fumées dans sa partie extérieure à la construction doit être étanche à la pluie.

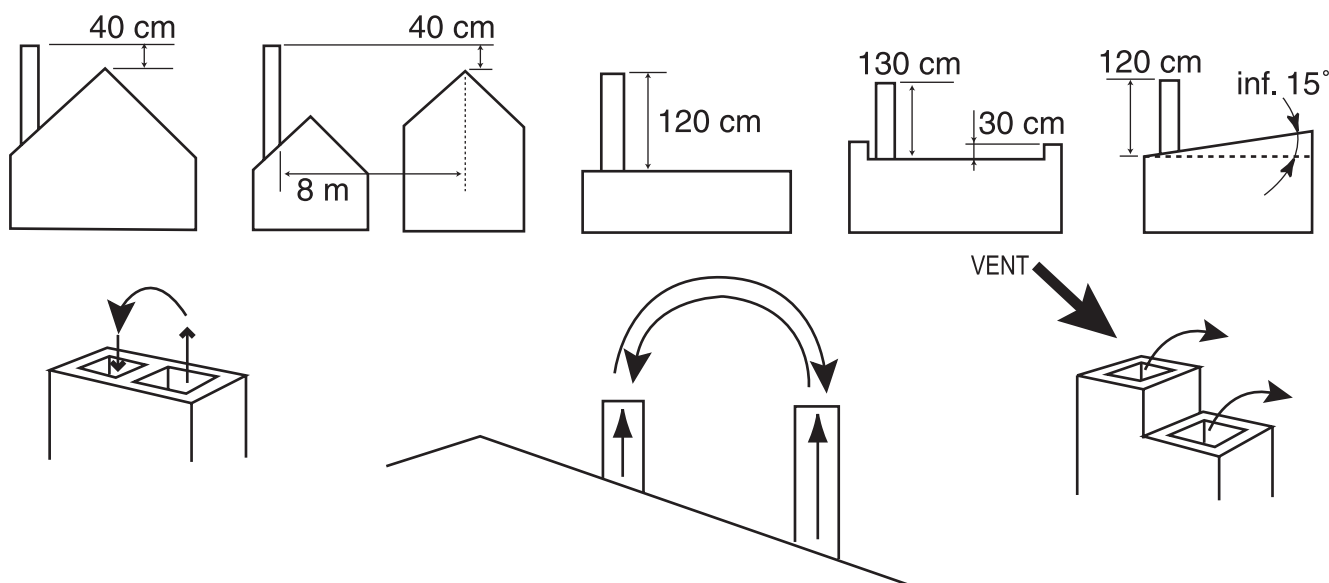
Éléments modulaires de souche titulaires d'un avis technique. Ces produits sont mis en œuvre conformément aux dispositions de leur avis technique qui doit avoir été délivré favorablement pour cet usage.



Élévation au dessus du faîtage

- Dans tous les cas à 0,40 m au moins par rapport au faîtage du toit et à toute partie de construction distante de moins de 8 m
- En outre, dans tous les cas de toitures-terrasses ou de toits à inclinaison inférieure à 5° sans bordure ni acrotère, à 1,20 au moins par rapport au point de sortie de la souche sur la toiture et à 1,00 m au moins au-dessus de l'acrotère lorsque celui-ci est à plus de 0,20 m.

Sortie de souche : La section de sortie de la souche doit être égale à la section du conduit. Pour éviter tout phénomène de siphonage lorsque la souche est constituée de conduits peu éloignés, il y a lieu de surélever le conduit face aux vents dominants.



Couronnement de souche : Protège le conduit des pluies et des vents rabattants, mais ne doit jamais réduire la section initiale du conduit.

CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES DES CONDUITS DE FUMEE

Se reporter à notre TABLEAU A qui spécifie les dimensions minimum des conduits de fumées nécessaires pour chaque type de foyer.

CONDITIONS MINIMALES DE TIRAGE

Pour un bon fonctionnement le conduit auquel est raccordé le poêle, doit présenter une dépression minimum de 2,0 m/m C.E. Le meilleur rendement de nos poêles est obtenu avec une dépression de 2 m/m C.E. \pm 0,2 à la puissance nominale de l'appareil et ceci porte fermée.

La mesure doit s'effectuer sur le tuyau de raccordement 150 cm au-dessus de la buse de départ poêle et ceci en fonctionnement (suivant norme EN 13240).

Cette dépression se mesure à l'aide d'un appareil appelé "DEPRIMOMÈTRE" que tout professionnel se doit de posséder. La mesure s'exprime en mm de dépression colonne d'eau.

CONDUIT DE RACCORDEMENT

Les conduits de raccordement doivent être assemblés solidement. La jonction entre le poêle et le conduit doit être réalisée de telle sorte qu'aucun condensat ne puisse s'écouler à l'extérieur.

Nature et qualité

Le conduit de raccordement est réalisé :

A l'aide de produits répondant aux spécifications suivantes :

- Tôle noire d'épaisseur mini = 2 mm
- Tôle émaillée d'épaisseur mini = 0,6 mm
- Acier inoxydable d'épaisseur mini = 0,4 mm

Nota : l'utilisation pour poêles figure sur le marquage des produits.

SONT INTERDITS l'aluminium, l'acier aluminé et l'acier galvanisé

Entretien

Il est ramonable et doit permettre la récupération des suies.

Si le ramonage l'exige, le conduit de raccordement doit être accessible et démontable.

Nota : Le règlement sanitaire départemental type oblige, en cas d'utilisation du bois comme combustible, à effectuer un ramonage par action mécanique deux fois par an.

Dilatation :

La dilatation du raccordement, notamment aux jonctions, doit être assurée sans nuire à sa bonne tenue mécanique, ni aux qualités du conduit de fumée (étanchéité, tenue mécanique, etc...)

JONCTION D'UN CONDUIT DE RACCORDEMENT METALLIQUE SUR UN CONDUIT DE FUMÉE MAÇONNÉ

Les conduits de raccordement métalliques sont raccordés :

- soit par un élément spécialement conçu,
- soit par une collerette maçonnée sur place

A - Élément spécial

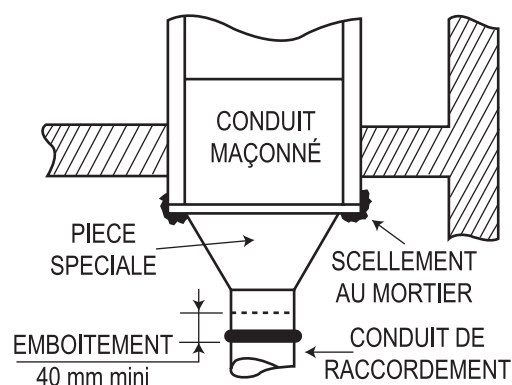
Ce type de raccordement doit être privilégié à la liaison maçonnée qui ne sera utilisée qu'en cas d'impossibilité de recours à un raccordement spécial.

Cet élément doit correspondre aux dimensions du boisseau en attente et du conduit de raccordement.

Cette fixation au boisseau en attente est réalisée au moyen d'ancrages dans le boisseau. La face correspondante doit être conçue de manière à assurer une parfaite étanchéité entre le boisseau et elle-même.

L'étanchéité de la liaison entre l'élément spécial et le conduit de raccordement est assurée par un collier ou un joint étanche ou bien l'élément spécial est lui-même pourvu d'un point d'étanchéité. En tout état de cause, ces deux éléments sont emboîtés d'au moins 40 mm.

Le sens d'emboîtement se fait selon les prescriptions du constructeur de l'élément spécial.

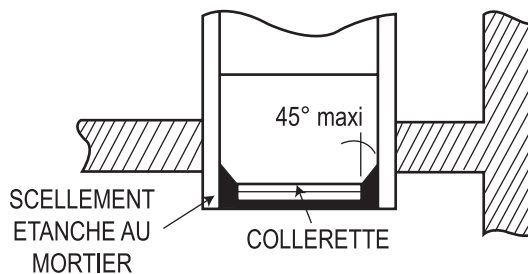


B - Colerette maçonnée

Il convient d'installer une colerette correspondante au diamètre du conduit de raccordement qui doit s'emboîter à l'intérieur de celle-ci.

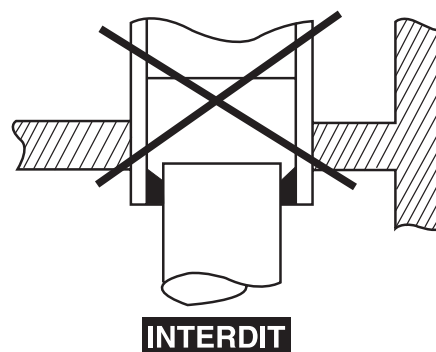
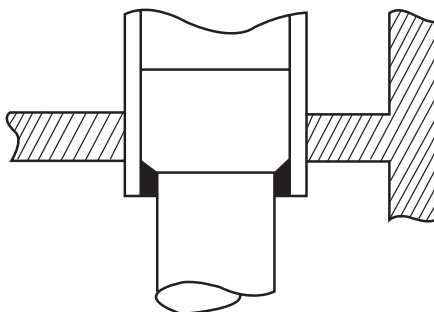
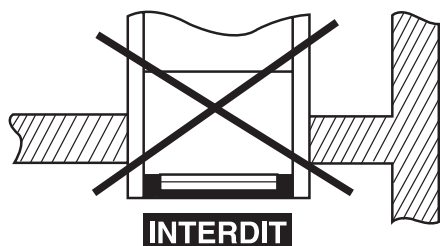
Le scellement de cette colerette doit être effectué au moyen de mortier (voir paragraphe "JOINTS"), étant précisé que les bords supérieurs de ce scellement doivent être réalisés en forme d'entonnoir afin d'éviter les accumulations de suies.

Pour la même raison, le conduit de raccordement ne doit pas dépasser, à l'intérieur du conduit de fumées, la base inférieure de l'entonnoir.



RACCORDEMENT DU CONDUIT NE
DEPASSANT PAS LA COLLERETTE
EMBOITEMENT SUPERIEUR A 40 mm

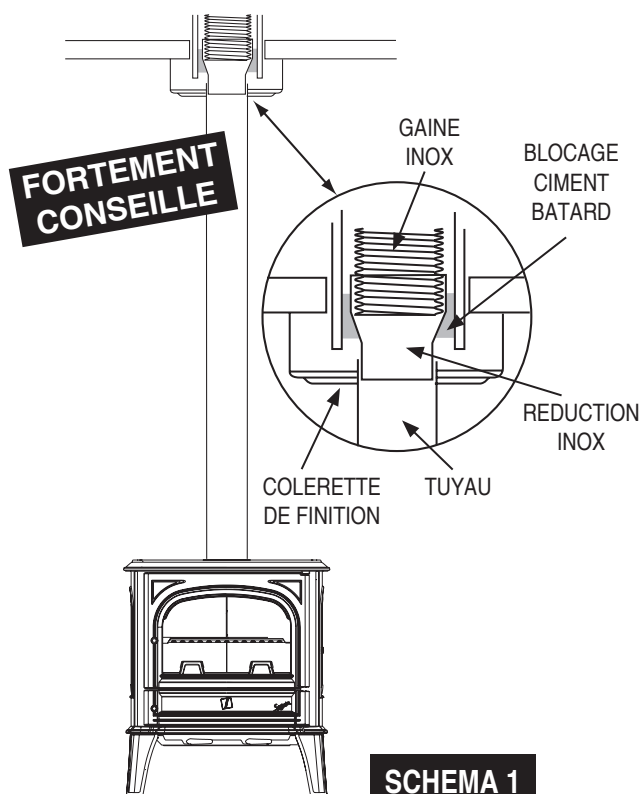
RACCORDEMENT
AU CONDUIT
DEPASSANT LA COLLERETTE



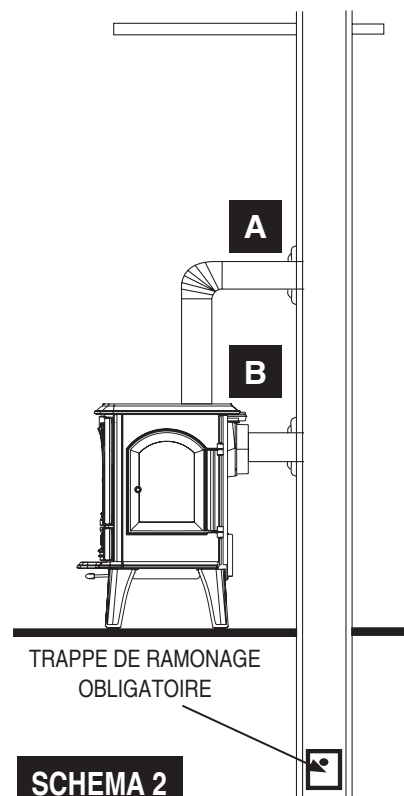
C - Raccordement sur gaine inox

Le raccordement sur un conduit pourvu d'un gainage inox doit être effectué suivant le schéma 1 ci-dessous afin d'éviter les accumulations de suies au niveau du raccordement.

Le poêle peut être raccordé à un conduit descendant au sous-sol comme représenté sur le schéma 2 en scellant une colerette dans le conduit suivant les exemples A et B.



SCHEMA 1

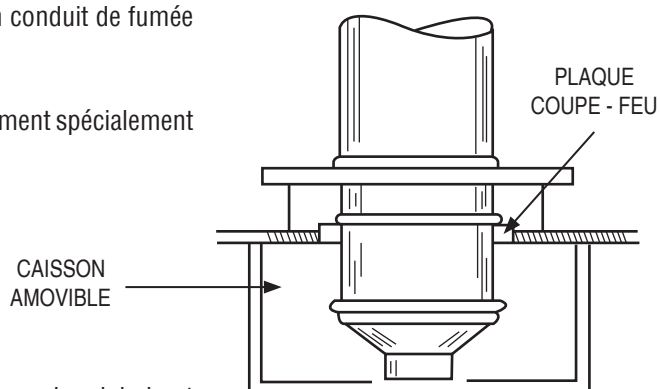


SCHEMA 2

JONCTION DE BOISSEAU SUR CONDUIT METALLIQUE

Jonction d'un conduit de raccordement simple paroi rigide à un conduit de fumée métallique double paroi (isolé)

Cette jonction doit être réalisée en utilisant une pièce de raccordement spécialement conçue par le fabricant du conduit double paroi.



Raccordement sur un conduit maçonné partant du sol

Dans le cas d'un conduit de raccordement métallique simple paroi, celui-ci est raccordé :

- soit par un élément spécialement conçu
- soit par une collerette maçonnée sur place

L'élément spécial ou la collerette doivent être mis en œuvre selon les prescriptions du paragraphe "JOINTS".

La partie du conduit de fumée se trouvant en dessous du raccordement doit être :

- soit laissée vide en aménageant une trappe à suie en bas dudit conduit. Dans ce cas, le conduit de raccordement ne doit pas dépasser à l'intérieur du conduit de fumée.

- soit laissée vide ou remplie de sable ou d'autres matériaux appropriés avec réalisation d'une "culotte" en mortier bâtard ou à base de ciment alumineux. Cette "culotte" doit être façonnée afin d'éviter les accumulations de suies.

Partie courante

Emboîtement et nature des joints

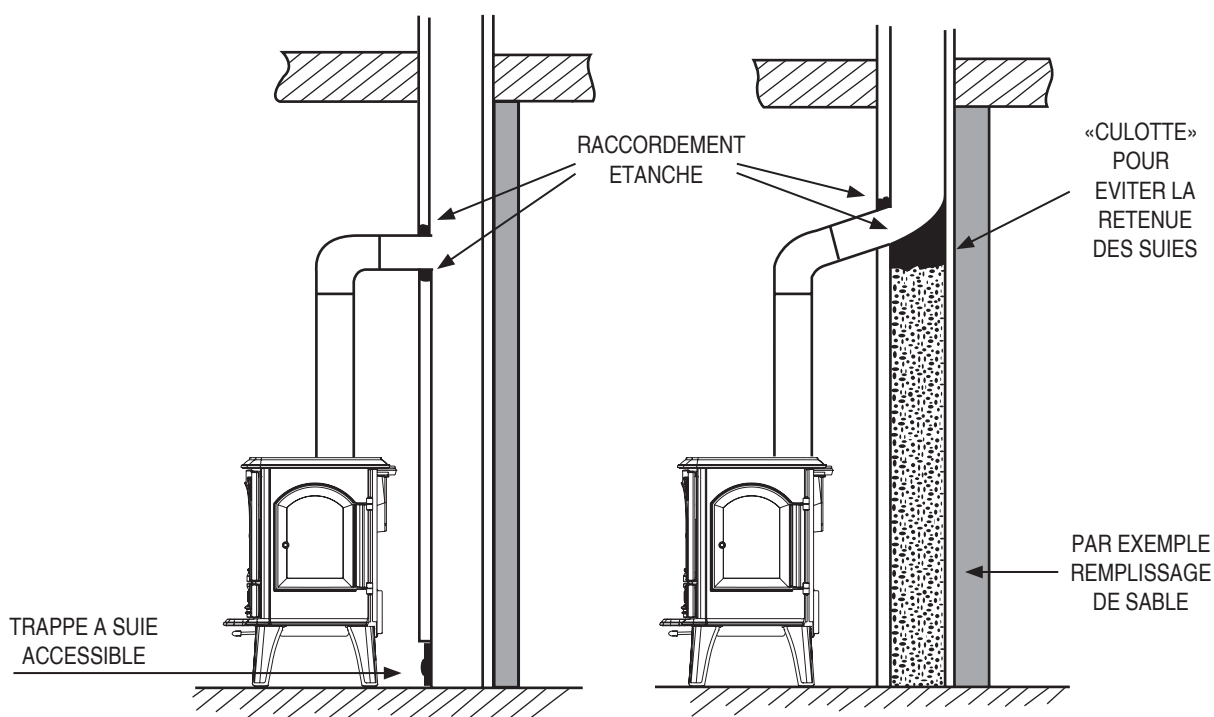
A) Conduit de raccordement métallique composite

Les conduits métalliques isolés composites doivent être mis en œuvre en utilisant les accessoires prévus à cet effet.

B) Conduit de raccordement métallique simple paroi

L'emboîtement entre deux éléments doit être au moins de 40 mm.

Le sens d'emboîtement est donné par la notice du fabricant de l'appareil raccordé.

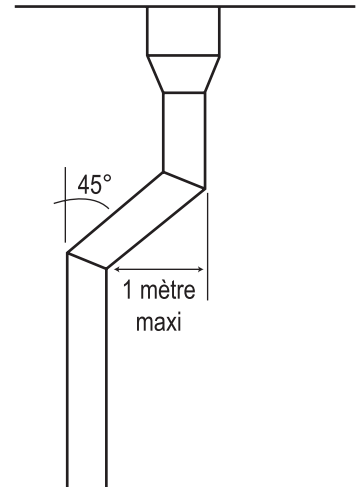


DEVOIEMENT DES CONDUITS DE RACCORDEMENT

Bien que la législation existante tolère un dévoiement pouvant aller jusqu'à 90° sur 1 m ARTENSE garantit le fonctionnement de ses appareils pour un angle de dévoiement de 45° maximum à condition que la largeur dévoyée n'exède pas 1 m. Dans ce cas le conduit de raccordement doit être accessible et démontable pour les ramonages annuels et d'un diamètre au minimum égal à celui de l'exutoire (buse).

CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES DES CONDUITS DE RACCORDEMENT

Se reporter à notre TABLEAU A qui spécifie toutes les dimensions du conduit de raccordement nécessaire à chaque poêle.



ARRIVEE D'AIR FRAIS

Cette fonction est essentielle au bon fonctionnement de votre poêle à bois. L'arrivée d'air est obligatoire pour tous les poêles.

CONDUIT D'AMENEE D'AIR

Sous l'emprise du poêle, il est réalisé en matériaux incombustibles (classement MO)

Hors de l'emprise du poêle, il est réalisé en matériaux incombustibles ayant un classement au feu au moins égal à M2

Dans le cas où la ventilation mécanique contrôlée comporte un extracteur électrique, il est indispensable de stopper le fonctionnement de celui-ci. Les extracteurs électriques de cuisine, salle de bain ou WC devront être coupés pendant le fonctionnement du poêle.

PRISE D'AMENEE D'AIR

Elle doit être située soit directement à l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur. Elle doit se trouver dans une zone exposée aux vents dominants non dépressionnaires.

Dans tous les cas elle doit être protégée par une grille. Attention aux pertes de charge (réduction de la surface d'entrée) Ex : Grille plastique = 30% à 50% de surface obstruée.

SORTIE D'AMENEE D'AIR FRAIS

Elle doit être située le plus près du poêle à bois. L'amenée d'air doit être obturable lorsqu'elle débouche directement dans la pièce.

CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES DES AMENEES D'AIR FRAIS

Sa section minimum utile doit être de 200 cm². Cette dimension peut se révéler insuffisante en fonction des critères 1,2,3,4, dont le fabricant n'a pas connaissance et seuls connus de l'installateur (Professionnel ou Privé). Ce dernier devra dans tous les cas et en toute connaissance de cause assumer la responsabilité des erreurs, malfaçons, ou omissions qu'il aurait commises.

- 1) Le degré d'étanchéité de l'habitation, le type de chauffage, l'aération et l'exposition de celle-ci.
- 2) La section, la hauteur, l'exposition du conduit et son tirage.
- 3) L'exposition de la prise d'amenée d'air : ne doit pas être en dépression.
- 4) Les appareils électriques et turbo ventilateurs créant une dépression à l'intérieur des pièces d'habitation
(nous rappelons que ceux-ci doivent être coupés pendant le fonctionnement du poêle).

} Critères déterminés par l'environnement technique du chantier. Problèmes éventuels à résoudre par l'installateur.

TOUTE DEPRESSION DANS LE LOCAL OÙ SE TROUVE LE POËLE PROVOQUE DES EMANATIONS DE FUMÉES

INSTALLATION DU POÊLE

La cheminée est le moteur du poêle, donc essentiel au bon fonctionnement de ce dernier. Le tirage de la cheminée crée une dépression dans le poêle. Cette dépression évacue la fumée provenant du poêle, et aspire de l'air pour alimenter la combustion.

Le tirage se forme en raison de la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur de la cheminée. Plus la température à l'intérieur de la cheminée est élevée, plus le tirage sera fort. Il est donc essentiel que la cheminée soit bien chaude avant de fermer les arrivées d'air et de réduire le niveau de combustion dans le poêle (une cheminée maçonnée met plus de temps à chauffer qu'une cheminée en acier).

Mal utilisée, une bonne cheminée peut mal fonctionner. En revanche, une moins bonne cheminée peut fonctionner de façon satisfaisante si elle est bien utilisée.

SOL, PAROIS

La distance entre le foyer ou poêle et les matériaux combustibles tels que des parois latérales et arrière en bois, meubles etc... doit être suffisamment grande. Pour des appareils non encastrables, la distance minimale est de 40 cm.

Le sol doit être suffisamment solide pour supporter le poids de l'appareil.

Le sol en matériau combustible doit être suffisamment protégé du rayonnement thermique par une plaque de protection résistante à la température.

Un tapis doit rester distant d'au moins 80 cm du feu.

CARACTERISTIQUES DIMENSIONNELLES

Alimentation en air de combustion et d'évacuation des fumées

TYPE DE POÊLE	SECTION MINI AMENEE * D'AIR FRAIS COMBURANT		Ø D'EXUTOIRE BUSE	Ø TUYAU DE RACCORDEMENT ET Ø GAINAGE MINI DU CONDUIT	SECTION CONDUIT FUMÉES TRADITIONNEL
	APPAREILS CONVENTIONNELS	APPAREILS EQUIPES OUTSIDE AIR			
HERITAGE - TRADITION	200 cm ²	Ø 100	150 mm	150 mm	400 cm ²

Attention : certaines grilles ont une perte de charge de 30 à 50% . (pour mémoire, un trou rond de Ø 100mm = seulement 79 cm²).

HAUTEUR DU CONDUIT :

4 mètres minimum pour tous les conduits. Longueur comprise entre la buse du poêle et la sortie supérieure de la souche

TRAVAUX PREPARATOIRES

Contrôlez l'appareil immédiatement après réception. Prévenir le revendeur en cas de dégâts. Entre temps, ne le mettez pas en fonctionnement.

Afin d'éviter tout endommagement de l'appareil lors du placement, et afin de faciliter la manipulation, on peut d'abord retirer toute pièce non fixe de l'appareil (plaque de dessus, panneaux réfractaires, grille, cendrier, etc...). Veillez bien à la position de ces pièces, afin de pouvoir les replacer correctement après l'installation de l'appareil.

L'appareil est livré avec les accessoires suivants :

- Un collier de raccordement
- Un couvercle de fermeture de sortie de fumée
- Une petite pelle pour récolter les cendres sert aussi de main froide pour extraire le cendrier

*Observation : lorsqu'un appareil de combustion ou une installation VMC coexiste avec le foyer, il peut être nécessaire d'augmenter cette section d'amenée d'air.

SORTIE DES FUMÉES

L'appareil est prévu pour un raccordement à la cheminée soit vers l'arrière, soit vers le haut.

A la livraison, les sorties de fumées vers le haut et vers l'arrière sont ouvertes. Selon le raccordement choisi, une des sorties doit être obturée à l'aide du couvercle joint (2); l'autre sera munie d'un collier de raccordement (1) - voir figure ci-contre - Utilisez les fixations fournies et assurez une bonne étanchéité entre le collier de raccordement et le poêle.

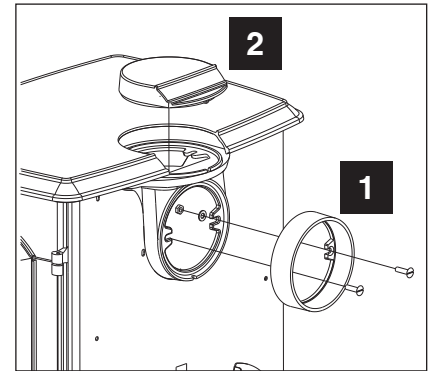
Pour faciliter le raccordement, vous pouvez simplement enlever la plaque de dessus (3) de l'appareil et la replacer après.

Le couvercle d'obturation (2) est conçu pour s'intégrer au mieux à la plaque de dessus en cas de raccordement des fumées à l'arrière. En cas de raccordement des fumées sur le dessus, il vient obstruer la sortie arrière, sans gêner l'aspect esthétique.

FINITION

Placez l'appareil au bon endroit, effectuez le raccordement étanche à la cheminée, et remplacez toutes les pièces retirées dans l'appareil. Votre appareil est maintenant prêt à l'usage.

ATTENTION : ne faites JAMAIS fonctionner votre appareil sans plaques intérieures ni panneaux réfractaires.



HERITAGE - TRADITION

PRECAUTIONS POUR LE PREMIER ALLUMAGE

Les premiers feux doivent être légers, modérés, peu chargés en bois tout en limitant l'arrivée d'air primaire. Ceci est dans le but d'éviter les chocs thermiques qui peuvent fissurer la fonte. Une forte odeur de brûlé et de fumée peuvent se dégager au cours des premiers feux, les peintures, les produits d'assemblage et joints se calcinent, il est donc recommandé d'aérer le local.

Ces phénomènes disparaissent après plusieurs utilisations.

Allumez toujours lentement et progressivement (petits bois, cube ou gel allume feu préconisés), jamais de produits volatils, alcool à brûler, essence, solvants, ou similaires : **RISQUE D'EXPLOSION OU CHOCS THERMIQUES** par élévation brutale de la température.

NE PAS LAISSER LES PORTES DU POÊLE OUVERTES PENDANT LE FONCTIONNEMENT, CECI POUR EVITER LES PROJECTIONS D'ETINCELLES.

INSTRUCTIONS D'ALLUMAGE

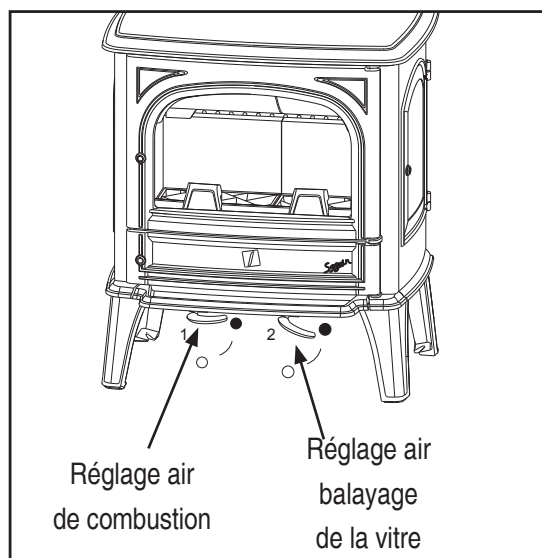
ALLUMAGE

Afin de créer un tirage suffisamment élevé dans la cheminée et éviter ainsi les retours de fumée dans la chambre de combustion, il faut que la cheminée soit assez chaude avant d'allumer l'appareil. Au besoin, faire un petit "feu d'appel" avec une boule de papier.

Pour allumer l'appareil, utilisez du papier (journal) ou des briquettes d'allumage et du petit bois.

Gardez la porte entr'ouverte et les registres d'air complètement ouverts.

Voir croquis ci-contre pour le fonctionnement des registres d'air. Il est important que le feu de mise en route soit bien intense. Ensuite, chargez du bois plus épais et fermez la porte. Une fois le feu bien stabilisé avec suffisamment de braises, on peut ajouter du bois.



HERITAGE - TRADITION

LA COMBUSTION AU BOIS

On obtient le meilleur réglage du feu en fermant le registre d'air primaire et en réglant l'allure avec le registre. Si l'arrivée d'air s'avère trop faible, ou afin de raviver le feu, on peut pendant un certain temps, ouvrir le registre air primaire pour un apport d'air supplémentaire. Plus il y aura d'air entrant dans le poêle, plus vous aurez un feu intense, mais avec un temps de combustion plus court. A l'inverse, une quantité plus réduite d'air prolonge la combustion, mais avec moins de chaleur.

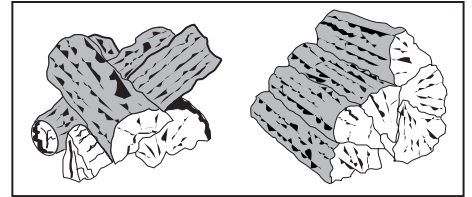
Veillez à garder la porte du poêle toujours bien fermée. N'utilisez jamais l'appareil avec la porte ouverte.

Ajoutez du combustible à temps. Ne remplissez jamais trop d'un coup, mieux vaut ne jamais remplir jusqu'à plus d'un tiers du volume total du corps de chauffe, et recharger régulièrement.

Ouvrez toujours la porte lentement et le moins longtemps possible.

Avant de recharger, assurez-vous d'avoir un lit de braises étalé de façon homogène dans le fond de l'appareil, et d'avoir suffisamment de braises juste derrière la grille, afin d'enflammer immédiatement la nouvelle charge. Au besoin, ouvrir le registre d'air primaire pendant le rechargement.

Quand le bois est empilé de façon non serré, il brûlera vite puisque que l'oxygène nécessaire à la combustion pourra atteindre facilement chaque bûche. Un empilage de cette façon est conseillé si l'on veut chauffer pendant une période courte. Un empilage serré donnera une combustion plus lente car l'oxygène ne pourra pas atteindre toutes les bûches en même temps. C'est l'empilage conseillé pour des périodes de chauffe de longue durée.



Lorsque l'on brûle du bois pendant une longue période à faible régime, il peut se former dans la cheminée des dépôts de goudron et de créosotes. Quand ces dépôts deviennent trop importants, une augmentation subite de la température de la cheminée peut entraîner un feu de cheminée. C'est pourquoi il est conseillé de faire un feu bien vif régulièrement (par ex. une fois par jour), ce qui fera immédiatement disparaître les dépôts peu importants.

A faible allure, des dépôts de goudron peuvent apparaître aussi sur la vitre et les parois intérieures du corps de chauffe.

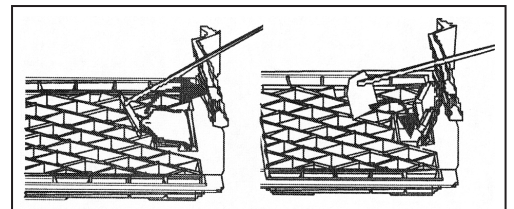
En entre-saison ou par température douce, il est donc préférable de faire un bon feu vif pendant quelques heures plutôt que de garder le poêle en fonctionnement toute la journée à faible allure.

LE DECENDRAGE

Dans le bas du foyer, l'appareil est muni d'un volet de décendrage ouvrable. Ouvrez le volet (voir figure), et balayez les cendres superflues vers le cendrier à l'aide de la raclette. La "poignée froide" vous permet de retirer le cendrier du poêle.

La combustion de bois produit relativement peu de cendres et il ne sera pas nécessaire de les enlever chaque fois. En outre, les cendres dans les cavités entre les rainures de la plaque de fond ne doivent pas être enlevées, en effet le bois brûle mieux sur un lit de cendres.

Lorsque vous videz le cendrier, faites attention aux braises, elles peuvent rester incandescentes jusqu'à 24 h après l'extinction du feu.



EXTINCTION

N'ajoutez plus de combustible et laissez le poêle s'éteindre tout seul.

Ne fermez pas les arrivées d'air avant que le feu ne soit complètement éteint, ceci causerait l'émission de produits nocifs. Le feu doit pouvoir s'éteindre sans contrainte.

ENTRETIEN

Ne procédez au nettoyage du poêle que lorsqu'il est complètement froid.

- Contrôlez régulièrement l'état des joints qui assurent l'étanchéité, remplacez les si nécessaire.

- Périodiquement ou quand ceci s'avère nécessaire, enlevez les résidus de combustion accrochés aux parois.

-La vitre du poêle nécessite un nettoyage régulier à l'aide de produits spécifiques destinés à cet usage.

-L'utilisation d'un bois humide d'un degré supérieur à 15% provoque un goudronnage excessif de la vitre, nous conseillons encore une fois de ne brûler que du bois très sec.

-Utilisez une brosse douce ou un plumeau pour l'entretien de votre poêle en fonte peinte. Utilisez de la peinture classée haute-température pour repeindre votre poêle.

-Utilisez un chiffon légèrement humidifié pour nettoyer votre poêle émaillé, en cas de taches servez-vous d'un produit recommandé pour les surfaces émaillées.

Les éventuels éclats d'émail se réparent à l'aide d'un kit de réparation émail de la couleur désirée, disponible chez votre revendeur.

Lors des arrêts prolongés du poêle, videz les cendres et nettoyez complètement le poêle, démontez les déflecteurs suspendus dans la partie supérieure du corps de chauffe.

PRECAUTIONS A PRENDRE POUR LA BONNE UTILISATION DE VOTRE POÊLE A BOIS

COMBUSTIBLES RECOMMANDES

EN REGLE GENERALE, IL EST CONSEILLE :

D'employer du bois sec à 15% d'humidité pour éviter le goudronnage. Un degré d'humidité supérieur annule le rendement thermique (vapeur d'eau).

Bois sec = 3200 KCal/kg - Bois vert = 1750 KCal/kg.

Tous les bois durs donnent de bonnes braises et assurent une bonne combustion lente :CHARME - CHÊNE - FRÊNE - BOULEAU - ORME - HÊTRE

Les bois blancs et résineux à fibres moins serrés donnent plus de flammes, mais moins de braises et de chaleur : SAPIN - PIN - PEUPLIER - TILLEUL

POUVOIR CALORIFIQUE DU BOIS

Une tonne de bois sec (anhydre) a le même pouvoir calorifique que 0,4 tonnes de fuel. Ce pouvoir calorifique dépend essentiellement du pourcentage d'humidité du bois (exemple tableau ci-contre).

Il est possible d'utiliser des bûches densifiées, à placer sur la braise. Attention ne mettre qu'une seule bûche densifiée à la fois.

% MOYEN D'HUMIDITE DU BOIS EN FONCTION DE SON TEMPS DE SECHAGE					
	Q	R		Q	R
DIRECT COUPE	75%	78%	1 AN	36%	35%
3 MOIS	48%	62%	1 AN 1/2	18%	27%
6 MOIS	37%	46%	2 ANS	16%	24%
9 MOIS	33%	38%	2 ANS 1/2	15%	24%

COMBUSTIBLES INTERDITS

Parmi les combustibles existants et interdits il faut noter :

- Les combustibles minéraux solides "tous charbons ou dérivés"

Cet appareil n'est pas conçu pour en brûler d'où le risque de propagation d'oxyde de carbone pouvant provoquer de graves troubles (même la mort) aux occupants du local si celui-ci n'est pas ventilé.

- Les combustibles minéraux liquides : ESSENCE - FUEL - SOLVANTS - HUILES DE VIDANGE - ETC...

- l'Alcool à brûler

- Les bois créosotés, verts ou trop humides

- Les papiers ou cartons

- les résidus de menuiseries - copeaux - sciures (même compactés)

ATTENTION L'APPAREIL NE PEUT
EN AUCUN CAS ETRE UTILISE
COMME INCINERATEUR

LA VERMICULITE

La vermiculite est sans doute le matériau le plus performant du marché, permettant de vous chauffer rapidement.

LES PLAQUES INTERIEURES REFRACTAIRES

Les plaques intérieures en vermiculite sont des pièces sujettes à l'usure. Elles sont fragiles, ne les heurtez pas avec les bûches, contrôlez les régulièrement et remplacez les si nécessaire.

Les plaques intérieures isolantes en vermiculite peuvent présenter des craquelures. Ces dernières ne nuisent cependant pas au bon fonctionnement des plaques.

Eliminer régulièrement la cendre qui s'accumule éventuellement derrière ces plaques, permet de prolonger leur durée de vie. Si la cendre accumulée derrière une plaque n'est pas retirée, la plaque ne peut réfracter la chaleur dans l'environnement et risque de se déformer, voire de se fendre.

Ne faites jamais fonctionner votre appareil si les plaques intérieures ne sont pas montées.

AVERTISSEMENT IMPORTANT

L'environnement proche ne doit pas être composé de matériaux combustibles.

Le rangement de toutes matières inflammables (papier, linge, meubles, solvants, liquides inflammables, bombes aérosols, bouteilles de gaz, etc...) à proximité du poêle ou même de l'autre côté de la cloison d'adossement, dans les combles à proximité du chevet doit être absolument évité. L'exposition même très brève de produits inflammables ou sensibles au feu et à la chaleur près de la vitre du foyer est interdite.

Tous ces produits doivent évidemment ne pas être stockés ne serait-ce que pour un instant dans les bûchers ou niches aménagés sous ou à côté du poêle. Dans tous les cas il convient de prévoir une isolation adaptée.

ATTENTION : La vitre, la façade du poêle ainsi que toutes les autres faces extérieures peuvent atteindre une température élevée (supérieure à 100°). Les personnes non initiées et particulièrement les bébés et jeunes enfants doivent être tenus à l'écart et informés du danger de brûlures pouvant être provoquées en touchant ces parties.

Ne jamais utiliser l'appareil dans le cas où la vitre serait cassée.

FONCTIONNEMENT A ALLURE REDUITE

Pendant les périodes de redoux ainsi qu'au début et à la fin de l'hiver quand le temps devient plus clément, l'utilisateur est tenté de faire fonctionner son poêle au ralenti. Cette méthode a pour inconvénient en raison des imbrûlés qui s'accumulent d'obturer l'exutoire et le conduit de fumée.

Cette situation peut provoquer à la longue un violent feu de cheminée. Nous vous conseillons donc :

- d'éviter les allures de feu ralenties
- de n'utiliser que du bois très, très sec (ceci évite les goudrons) 15% maximum
- de chauffer en allure maximum au moins deux fois par jour pendant 10 minutes

ATTENTION un fonctionnement exagéré continu et intensif peut provoquer une détérioration précoce du matériel, ainsi qu'un feu de cheminée si le conduit n'a pas été ramoné régulièrement.

RAMONAGES

Préalablement à l'utilisation et à la mise en service du poêle le conduit de fumée doit obligatoirement être ramoné.

Le Règlement sanitaire départemental type exige deux ramonages par an dont un pendant la période d'utilisation. A chaque fois faire établir un certificat de ramonage par l'entreprise qui l'a effectué. Cette attestation sera exigée par l'assureur en cas de sinistre.

Les tuyaux de raccordement doivent être nettoyés correctement avec un hérissou dont le diamètre est adapté au conduit.

Le ramoneur doit s'assurer après son intervention qu'aucun tuyau n'a été déboîté, ni désolidarisé de l'ensemble poêle-conduit.

Il doit vérifier l'étanchéité aussi bien au niveau du poêle que du conduit et vous informer de toute anomalie qu'il aurait pu constater.

Après une période d'arrêt prolongé, vérifier la vacuité du conduit et s'assurer qu'il n'a pas été accidentellement obstrué (nid d'oiseaux par exemple).

MISE EN GARDE

Toute modification de l'appareil et de son installation est strictement interdite, cela peut perturber le fonctionnement et la sécurité de l'appareil.

Le montage d'accessoires :

- Vitres et fixations inadaptées
- Clapets
- Visserie inadéquate
- Déflecteurs etc....

ou dispositifs supplémentaires non fournis par nos soins peut avoir les mêmes conséquences.

Il en va de même si certains éléments nécessaires au fonctionnement et à la sécurité ont été démontés ou supprimés.

N'utilisez que des pièces de rechange fournies par le fabricant.

La maintenance régulière doit être effectuée par un technicien compétent.

Dans tous les cas le fabricant décline sa responsabilité ainsi que sa garantie

N'oublions pas que ARTENSE est uniquement un fabricant de matériel, et qu'il n'entre pas de ce fait dans ses prérogatives :

- La conception des installations de chauffage
- Les études thermiques

Son matériel étant vendu et livré en kit, il ne connaît pas de ce fait, l'aboutissement et le résultat des installations réalisées avec son matériel.

Les travaux étant supposés être réalisés par des techniciens compétents, c'est à eux qu'il appartient d'estimer la concordance des puissances installées avec les besoins nécessaires au chauffage des locaux.

Toute étude préalable doit être effectuée par un thermicien qualifié.

Lors de la mise en place ou du déplacement, attention à ne pas tirer le poêle, mais toujours le soulever.

Les modèles émaillés doivent faire l'objet d'une grande délicatesse, ne pas laisser tomber d'objets dessus

INSTRUCTIONS EN CAS DE FEU DE CHEMINEE

Le feu de cheminée est souvent un sinistre de faible importance, mais qu'il convient de maîtriser très rapidement.

Une extinction trop tardive peut engendrer la propagation du feu au plancher, à la toiture, voir même au bâtiment tout entier.

LES CAUSES :

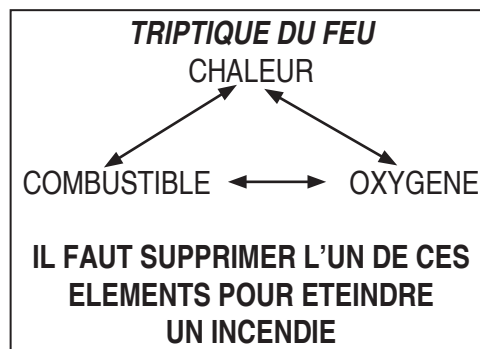
- Mauvaise utilisation du poêle
- Absence de ramonages périodiques

LES SIGNES VISIBLES :

- Fumées abondantes
- Forte odeur de suie
- Ronflement dans le conduit
- Elévation importante de la température du tuyau de raccordement
- Sortie d'escarbilles au sommet du conduit

BIEN REAGIR :

- Garder son calme
- Appeler les pompiers (le 18 en France)
- Enlever les braises et les sortir à l'extérieur au moyen d'un récipient métallique et éteindre avec de l'eau
- Obstruer le trou du conduit avec un chiffon mouillé
- Fermer les arrivées d'air et la porte du poêle
- Condamner les arrivées d'air extérieures
- Ne pas utiliser de jet d'eau, le refroidissement brutal peut faire éclater le conduit



GARANTIE DES POÊLES A BOIS HERITAGE ET TRADITION

1 - BENEFICIAIRE DE LA GARANTIE

La garantie concerne tout acheteur d'un poêle à bois. Elle prend effet à la date de l'achat. Le revendeur doit remettre à l'acheteur, au plus tard au moment de la livraison la "NOTICE - INSTALLATION - UTILISATION" et remplir correctement le bon de garantie. Après signature, il doit être expédié dans les quinze jours à ARTENSE, ou de préférence être enregistré en ligne sur le site internet de ARTENSE. Il s'agit d'une condition indispensable pour bénéficier de la garantie constructeur.

2 - OBJET DE LA GARANTIE

La garantie concerne exclusivement les vices de fabrication apparaissant sur le matériel postérieurement à la sortie du dépôt du revendeur.

Sont garantis :

PENDANT 5 ANS - Tout défaut de fabrication dans les pièces en fonte et reconnu à ce titre par nos services techniques. Sont exclues de la garantie, les pièces d'usure ou en contact avec le feu, à l'exception des pièces énumérées ci-dessous.

PENDANT 1 AN - Grille de cendrier / Déflecteur / Vermiculites.

La garantie engage ARTENSE à remplacer les pièces défectueuses sans prise en charge des travaux de main d'œuvre, ni aucune autre indemnité. Ainsi, les frais de dépose et de repose ne sont pas pris en charge par ARTENSE ; ils doivent être traités entre le propriétaire du poêle et l'installateur.

3 - EXCLUSIONS et LIMITATIONS

L'installateur et l'utilisateur déclarent avoir pris connaissance et se conformer aux prescriptions de la NOTICE D'INSTALLATION, D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN DES POÊLES HERITAGE ET TRADITION.

N'est pas garantie la glace vitrocéramique conçue pour résister jusqu'à 750°C. De ce fait, tout bris de glace ne peut résulter que d'un mauvais montage, d'un choc ou d'une mauvaise utilisation de l'appareil (exemple : mise en œuvre d'un autre combustible que le bois).

Sont exclus de la garantie du constructeur tous les défauts ou vices résultant d'un mauvais entretien, d'une mauvaise installation ou de réparations mal faites ou inappropriées.

Sont également exclus de la garantie tout appareil ou accessoire non fourni par **ARTENSE** ayant été ajouté ou adapté à ses fabrications.

La garantie ne couvre pas les dommages résultant de chocs, ni ceux découlant d'un mauvais montage, vice de pose ou d'une mauvaise utilisation de l'appareil. Comme tous les appareils de chauffage en fonte, l'air salé d'une région côtière, ou un environnement de haute humidité peuvent apporter une certaine oxydation de la fonte à l'intérieur du poêle, notamment en cas d'utilisation épisodique. De plus, ceci peut avoir pour effet à terme d'endommager partiellement l'émailage de votre poêle. Cette garantie n'est donc pas valable pour les dommages provenant de ces causes.

ARTENSE n'est en aucun cas responsable pour tout dommage indirect ou provenant d'un accident de manipulation.

La présente garantie n'apporte pas de restriction à notre responsabilité légale pour défauts ou vices cachés.

4 - FONCTIONNEMENT ET SECURITE

Avant tous travaux, l'installateur devra s'assurer de la conformité du conduit de cheminée, des éléments de support et de l'environnement du poêle tel que prescrit dans notre notice. Sa seule responsabilité serait engagée en cas de mauvais fonctionnement et de sinistre consécutif à une installation non conforme à cette notice et à ses prescriptions.

L'installateur devra exécuter les travaux suivant les règles de l'art, les dispositions des D.T.U. 24.2.1 et 24.2.2 et les avis techniques en vigueur ; de plus se conformer aux prescriptions et caractéristiques dimensionnelles de notre notice, même si celles-ci sont plus restrictives que les DTU.

5 - PERFORMANCES DES APPAREILS

Les performances de nos poêles sont données à titre indicatif et comparatif après essai dans des conditions optimales tant au point de vue de l'installation, de l'isolation et du combustible utilisé. Ces valeurs constatées dans des conditions standards peuvent être sujettes à des variations si les conditions d'installation et d'utilisation ne sont pas équivalentes à nos conditions d'essai. Dans tous les cas le poêle demeure un chauffage d'appoint et ne peut remplacer un chauffage principal.

6 - MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE

Dans le cas d'une pièce défectueuse, l'utilisateur devra en informer immédiatement le **revendeur** des CHEMINEES ARTENSE auprès duquel il s'est approvisionné en communiquant les références de son bon de garantie (Réf..... date.....). Le revendeur, après s'être informé de l'origine de la défectuosité pour savoir si elle entre bien dans le cadre de la garantie, devra en avertir ARTENSE en communiquant les références exactes de la pièce et de la gamme et ce dans les 48 heures de la déclaration à défaut d'irrecevabilité. Pour les cas où la garantie doit jouer ARTENSE expédiera en port dû au Revendeur Installateur la pièce en remplacement afin qu'il soit remédié à la défectuosité.

Les frais de dépose, de repose, ne sont pas pris en charge par le fabricant et doivent être traités entre utilisateur et installateur.

7 - FORMALITES

La garantie est valable uniquement sur PRESENTATION D'UNE FACTURE délivrée au moment de l'achat par un revendeur agréé par le fabricant ARTENSE. Le client et l'acheteur doivent soit s'enregistrer en ligne sur le site internet de ARTENSE, soit dater et signer les trois exemplaires du bon de garantie, et noter leur adresse. **A défaut, la garantie n'entre pas en vigueur.**

1^{er} exemplaire : est à renvoyer à ARTENSE S.A. ZI de Lhérat - 63310 RANDAN, le 2^{ème} est destiné au revendeur installateur, le 3^{ème} est gardé par le client en souche avec la notice.

Référence du poêle :

N° de série du poêle :

Nom et adresse du client :

.....

.....

.....

Signature du client

Date de livraison :

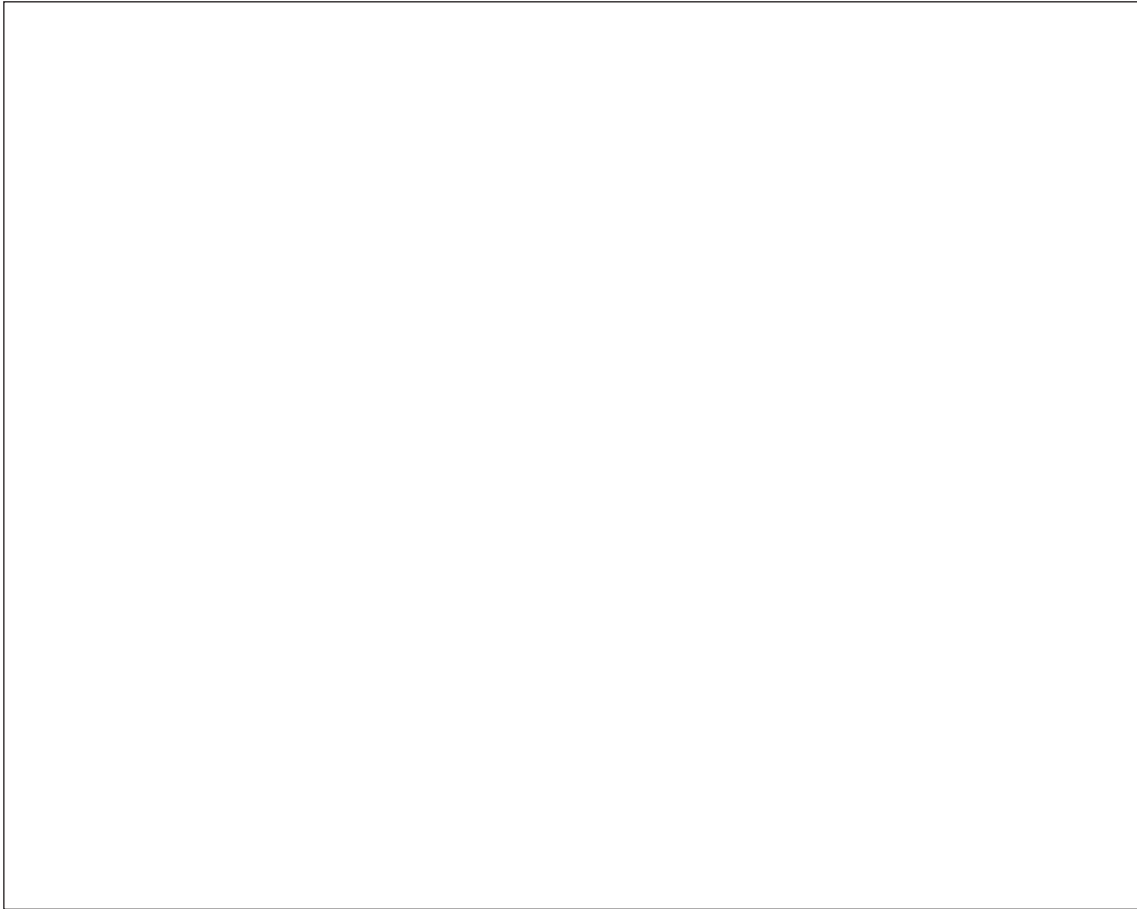
Date d'installation :

EXEMPLAIRE CLIENT

(Reste en souche avec la notice)

ARTENSE

Z.I. de Lhérat 63310 RANDAN (France)



ARTENSE

Z.I. de Lhérat - 63310 RANDAN (France)
Tél : 04 70 56 16 00 - Fax : 04 70 56 16 09
www.cheminees-artense.fr